



# RAPPORT DE CONSULTATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CANADA

## INFORMATIONS DE BASE SUR LE REGROUPEMENT

Créée en 1979, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) est un regroupement d'une centaine d'organismes œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut. Sa mission vise **la défense des droits et la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec** dans leur parcours d'immigration, d'établissement et d'intégration en termes de services, d'aide, de soutien, de réflexion critique et de solidarité sur le territoire du Québec;

- Nombre d'organismes membres du regroupement : 148.
- Nombre de personnes membres/représentées par le regroupement : s/o.
- Nombre de régions du Québec représentées par le regroupement : toutes.

## INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION UTILISÉ PAR LE REGROUPEMENT

Faute de temps et vu l'actualité chargée dans notre domaine, nous n'avons pas pu mener de consultation directement auprès de nos membres. Les informations ci-dessous proviennent de l'équipe de la permanence.

## ODD PRIORITAIRES POUR VOTRE REGROUPEMENT

- ➔ ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge;
- ➔ ODD 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie;
- ➔ ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles;
- ➔ ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Comment faire pour réaliser les ODD au Canada?

➔ ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

**On constate de grandes inégalités concernant l'accès aux soins de santé en fonction du statut migratoire :**

- Pour les personnes avec un statut de demandeur d'asile, le PFSI (Programme Fédéral de santé intérimaire) couvre les mêmes soins que la RAMQ, mais peu de médecins y sont inscrits, ce qui limite considérablement l'accès aux soins de santé;
- Pour les personnes à statut précaire, il n'y a pas de couverture médicale;
- Pour des enfants citoyens canadiens – car nés au Canada – de parents dont le statut est précaire, pas d'accès du tout au système de soins.

**Recommandation** : garantir un réel accès universel aux soins de santé, pour toutes les personnes résidant au Canada.

➔ ODD 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- Intervenir dès la petite enfance en assurant l'accès à des services éducatifs de qualité aux enfants issus de l'immigration (incluant les familles en situation d'immigration précaire) et ceux qui vivent dans des quartiers défavorisés;
- Mieux cibler les programmes et services visant l'apprentissage du français et la persévérance scolaire des élèves issus de l'immigration, en tenant compte des besoins des sous-populations les plus à risque d'échec;
- Susciter et accompagner la prise en compte de la diversité, l'adoption de pratiques d'équité et le développement des compétences interculturelles du personnel scolaire.

➔ ODD 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- Appliquer une analyse différenciée selon les sexes à l'ensemble des programmes et appliquer une analyse intersectionnelle pour les femmes racisées, immigrantes ou réfugiées.



- ➔ ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- ➔ Éliminer les obstacles liés à la reconnaissance des diplômes ou des acquis à l'étranger;
- ➔ Délivrer des permis de travail pour toutes les demandeuses et tous les demandeurs d'asile, sans que les ressortissantes et ressortissants de « pays d'origine désignée » aient à attendre six mois;
- ➔ Garantir l'accès à des garderies à contribution réduite pour les enfants de personnes avec un statut de demandeur d'asile afin de permettre, principalement aux mères de familles, l'accès au marché du travail.

## NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

### Quels sont actuellement les plus grands obstacles au Canada pour parvenir à ne laisser personne de côté?

La quasi-totalité des services sont dispensés en fonction du statut migratoire de la personne. Les personnes avec un statut de demandeur d'asile, un permis de travail temporaire, etc., ont accès à un nombre très limité et même parfois à aucun service, même si ces personnes paient des impôts et des taxes. Il faut donc ouvrir les services aux personnes, quel que soit leur statut, comme cela vient d'être fait au Québec concernant la scolarisation des enfants de moins de 16 ans.